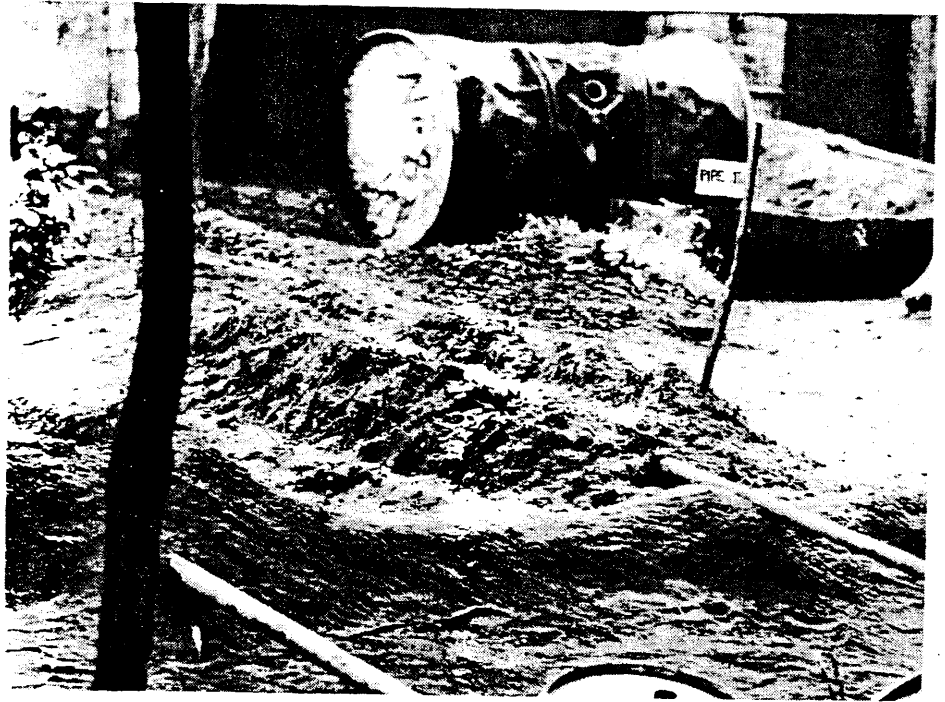


PÉTROLE

LE NIGÉRIA AUSSI...

PAR
AQUINO DE BRAGANÇA



Pendant la guerre au Biafra, on raffinait le pétrole brut dans de vieux bidons. Les compagnies s'étaient trouvées dans une situation difficile. (Photo Chris Kutschera.)

*La guerre au Biafra,
qui déchira le Nigéria,
fit couler
beaucoup d'encre.
On a largement évoqué
les horreurs de la guerre,
le drame des
populations accablées,
la tragédie
des enfants affamés.
Il est pourtant un
problème dont on a
volontairement
peu parlé.
C'était, peut-être,
le plus important
pour l'avenir du Nigéria.*

■ Quelque peu ralenti pendant ce qu'on a nommé la « guerre du Biafra », la marche du Nigéria vers le rang de grand producteur de pétrole se poursuit et se trouve même accélérée par le conflit qui oppose les pays producteurs traditionnels aux sociétés exploitantes. Pour réduire leur indépendance, ces sociétés s'efforcent en effet de diversifier au plus vite leurs sources d'approvisionnement, en particulier dans les régions qui ne sont tributaires pour le transport ni du canal de Suez ni de la longue route du Cap. La côte occidentale de l'Afrique constitue de ce fait un parfait terrain d'exploration.

Y exploiter « l'or noir » tente d'autant plus les pétroliers qu'ils considèrent que les « risques politiques » restent faibles dans la plupart des pays riverains.

Cependant, et comme pour infliger un premier démenti à cette affirmation, le Nigéria vient d'annoncer que son adhésion à l'Organisation des Pays exportateurs de Pétrole (O.P.E.P.) était à l'étude.

Cette démarche est généralement considérée comme un premier pas en direction d'une nouvelle politique qui aurait amené tôt ou tard le gouvernement fédéral à remettre en question le statut actuel des sociétés exploitantes et à tenter « d'africaniser » le pétrole nigérian.

Cette tendance se manifeste actuellement avec d'autant plus de force que la part du Nigéria dans l'exploitation de ses richesses en hydrocarbures ne s'élève encore qu'à 0,50 dollars par baril extrait.

A titre de référence, signalons que la part de l'Algérie, calculée suivant l'accord de 1965 à partir d'un prix de référence de 2,08 dollars, s'élevait à 0,78 dollar le baril. Avec un prix de référence de 2,65 dollars elle passe à 1,10 dollar. Or le pétrole nigérian est d'une qualité analogue à celle du pétrole algérien : faible densité et faible teneur en soufre.

Les plus modérés des dirigeants nigériens, tels les chefs Enahoro, ministre de l'Information, et Awalowo, ministre des Finances, se contentaient d'envisager récemment que d'ici à 1975 la part du Nigéria pourrait être portée à 0,70 ou 0,80 dollar par baril. Les choses vont vite : cette position est déjà complètement dépassée. Signalons à ce propos qu'en 1975 le Nigéria produira sans doute 200 millions de tonnes de pétrole par an, soit autant que la production actuelle du Venezuela, premier producteur du monde, et plus de quatre fois celle actuelle de l'Algérie.

Ces perspectives, depuis longtemps connues, n'ont d'ailleurs pas été étrangères au développement de la douloureuse affaire de la sécession du Biafra. N'oublions pas que 65 % des réserves et les 2/3 de la production se trouvent dans la province orientale du pays, celle, justement, qui allait tenter de s'ériger en république du Biafra.

La production pétrolière a commencé au Nigéria en 1958 mais, au cours des premières années, elle est restée relativement insignifiante. En 1960, elle ne s'élevait encore qu'à 500 000 tonnes pour

passer à 3,3 millions en 1962, 13,3 en 1965, 20 en 1966. Au début de 1967 elle atteignait 565 800 barils/jour soit approximativement 30 millions de tonnes/an.

C'est alors que le colonel Ojukwu, qui venait de proclamer la république biafraise, informa les compagnies exploitantes que les redevances devraient être versées désormais intégralement au trésor biafrais.

La dette de « Shell-B.P. »

La riposte du gouvernement fédéral fut immédiate. Il déclara notamment : « Les contrats des compagnies pétrolières ont été signés avec nous et le paiement nous est dû : il nous sera d'ailleurs extrêmement facile d'arrêter l'écoulement du pétrole si les redevances étaient payées au régime illégal du Biafra. »

Les compagnies, du coup, se trouvaient dans une situation extrêmement délicate, coincées qu'elles étaient entre le blocus maritime de la province de l'Est qu'avait établi le gouvernement fédéral et les menaces de sabotage que brandissait le colonel Ojukwu si on refusait de lui payer ce qu'il considérait comme son dû. L'invasion et l'occupation de la province frontalière du Mid West (autre grande source de pétrole) par les forces biafraises ne fit que compliquer la situation.

Afin de gagner du temps, un représentant de la « Shell-B.P. », qui détient la plus grande part de la production pétrolière nigériane, fit alors savoir « qu'aucun règlement de redevances, impôts ou droits de location ne sera effectué soit à Lagos soit au Biafra avant le milieu du mois de juillet » (1967).

En attendant cette échéance, on tenta de discuter. Un compromis était proposé au terme duquel le règlement des redevances dues pour l'extraction à terre serait fait au Biafra tandis que le gouvernement de Lagos encaisserait les taxes et royalties afférentes à l'exploitation « *off shore* », dont les possibilités à moyen terme se révélaient importantes. Mais, naturellement, ce compromis ne satisfit personne, même pas les Biafrais, qui réclamaient une fois de plus l'intégralité des versements. Le bruit courut d'ailleurs à l'époque que l'attitude de la société française S.A.F.R.A.P., qui avait obtenu en 1964 un permis de recherche, ne fut pas étrangère à l'intransigeance du colonel Ojukwu, qu'elle influença dans ce sens.

C'est alors que l'armée nigériane, forte de 100 000 hommes, équipée d'armes modernes britanniques et d'avions soviétiques, passa à l'action et occupa les neuf dixièmes du territoire rebelle, en attendant de s'attaquer à ce qu'on allait appeler le « réduit biafrais », une petite enclave de 7 700 km² où s'étaient réfugiés Ojukwu et ses fidèles. Dès lors, le problème était réglé, du moins sur le plan

pétrolier et, en novembre 1967, la « Shell-B.P. » payait sa dette au gouvernement fédéral. Le colonel Ojukwu avait perdu la partie.

La guerre au Biafra ne représenta donc en somme qu'une courte parenthèse dans le développement de la production pétrolière du Nigéria. En 1969, cette production dépassait 600 000 barils/jour, dont 380 000 pour la seule « Shell-B.P. », produisant alors sous la protection de l'armée fédérale. Opérant « *off-shore* », la « Gulf oil » américaine avait pu poursuivre ses travaux sans aucune interruption malgré les événements : toujours en 1969, elle atteignait 200 000 barils/jour. Mais ces deux sociétés ne sont désormais plus seules. La « Mobil » britannique, l'« Agip » italienne et la « Phillips » américaine ont actuellement repris leurs activités avec l'accord du gouvernement fédéral. Seul grand absent : la S.A.F.R.A.P. française, qui produisait au commencement de la guerre civile 41 000 barils/jour. Le général Gowon, qui n'a pas oublié que le gouvernement français fut le principal soutien d'Ojukwu, n'a pas encore autorisé son retour.

En 1970, la production pétrolière a dépassé les 40 millions de tonnes, soit un accroissement moyen de l'ordre de 65 % au cours des six dernières années, ce qui représente un des taux d'augmentation les plus élevés du monde. Le montant des royalties (environ 100 millions de livres sterling) est partagé entre les Etats producteurs (45 %), le gouvernement fédéral (5 %) et les 12 autres Etats fédérés (50 %).

Un gagnant provisoire

Mais, pour l'instant, le grand gagnant dans l'affaire est incontestablement la Grande-Bretagne, qui, d'ici à 1974, verra ses approvisionnements en brut couverts à 25 % par la production de son ancienne colonie, restée membre de la zone sterling.

Si l'on a pu dire, avec quelque raison, que l'apparition à l'intérieur de la zone franc du pétrole algérien avait permis à la France de consolider une monnaie rendue fragile par la nécessité d'acheter une très grande partie de ses besoins énergétiques, on doit considérer qu'un phénomène analogue se produit aujourd'hui pour la Grande-Bretagne. Une fois de plus un pays africain apporte son concours au développement de son ancienne métropole. Peut-on espérer qu'il recevra, en échange, un peu plus que les miettes du banquet ? Il est à craindre que non. Le Nigéria, comme les autres pays producteurs de pétrole, devra, pour défendre ses intérêts les plus rudimentaires, lutter pied à pied. Nous avons vu qu'une telle action était déjà entrée dans les faits.

Aquino de Bragança